

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 31 mai 2018

DCM N° 18-05-31-13

**Objet : Animation Estivale 2018 - Attribution de subventions pour diverses associations sportives, culturelles, socioéducatives et instances publiques.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

L'édition 2017 de l'Animation Estivale s'est déroulée sur 5 semaines. 80 structures partenaires ont proposé 92 activités déclinées en 142 ateliers. Le taux de réservation des activités s'est élevé à 89 % (79 % en 2016) en moyenne, sur l'ensemble des semaines.

La 38ème édition se déroulera du 9 juillet au 17 août 2018. Sa durée repasse à 6 semaines pour répondre aux sollicitations de parents mais sans augmenter l'enveloppe budgétaire grâce à une opération fine de ventilation des activités ; la nouvelle programmation s'appuiera sur les propositions et disponibilités des associations en tenant compte des taux de fréquentation journalière et hebdomadaire du dispositif 2017, afin de concilier au mieux l'offre des animations avec les envies de nos jeunes concitoyens.

Comme à l'accoutumée, chaque édition est marquée par le retour et le départ de certaines associations. Cette année, l'APM Metz FC, UL Plantières et le Rugby club de Metz Moselle réintègrent le dispositif. Du côté culturel, l'association Harlekin'Art nouvellement créée prend le pas du Studiolo qui se retire.

S'agissant des nouveautés, le bus tour Animation Estivale fait son entrée, à titre expérimental, en partenariat avec LE MET' qui met à notre disposition leur bus Info et Metz Habitat Territoire (MHT) qui apporte un soutien budgétaire pour la mise en place d'animations lors de la tournée. L'idée est d'apporter une communication pédagogique du dispositif auprès des familles très défavorisées, éloignées du dispositif et résidant dans les quartiers Politique de la ville. Dans la foulée, un service de délivrance de la carte Animation Estivale et d'inscription aux activités, à l'instar des mairies de quartier, sera mis en place dans ce bus. Cette démarche fait suite aux besoins identifiés auprès des familles, lors de la journée de lancement de l'Animation Estivale de l'édition 2017 à Bellecroix dont MHT était déjà partenaire.

Ainsi, les projets des 60 associations sollicitant une aide financière, hormis les structures intervenant à titre gracieux, sont soumis au Conseil Municipal pour un budget global de **158 720 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations sportives et culturelles et structures publiques participant à l'Animation Estivale 2018 :

<b><u>Activités sportives :</u></b>	<b>102 910 €</b>
- Planet Aventure Organisation	15 090 €
- Aïkido La Grange au Bois	640 €
- Athlétisme Metz Métropole	1 500 €
- Société des Régates Messines	3 410 €
- Metz Badminton	2 570 €
- Baseball et Softball Club de Metz	1 500 €
- ASPTT Metz	5 010 €
- Metz Basket Club	2 850 €
- Boxing Club de Metz	1 540 €
- Club d'échecs Alekhine	600 €
- Club d'échecs Metz Fischer	600 €
- Ecole Française d'Echecs de Metz	560 €
- Les Cavaliers de la Chenevière	6 520 €
- Club Escalade Evasion Metz	2 020 €
- Société d'Escrime de Metz	3 150 €
- UL Plantières	1 720 €
- APM Metz FC	1 610 €
- CO Metz Bellecroix	1 720 €
- AS Metz Grange-aux-Bois	2 510 €
- Association Sportive du Gardengolf	1 510 €
- Metz Gym	5 920 €
- Metz Handball	2 320 €
- Metz Magny Handball	800 €
- Metz Judo Jujitsu	1 450 €
- Association Metz Lorraine Japon	640 €
- Kayak Club de Metz	4 600 €
- Moselle Moto Club	3 340 €
- Sport de Glace de Metz	5 160 €
- Fédération de Moselle pour la Pêche	3 920 €
- La Ronde Pétanque	1 800 €
- Rugby club de Metz Métropole	840 €
- Ryu Taï Jitsu Lorrain	80 €
- Association Sportive des Cheminots (ASCM) <i>dont activité duo 170 €</i>	1 620 €
- Metz Tennis de Table	3 110 €
- ASCM Les Archers du St Quentin <i>dont activité duo 140 €</i>	870 €
- Cercle Yachting à Voile	7 460 €
- Association Pouilly-Metz Volley	1 150 €
- Cyclo Club de Metz	1 200 €

**Activités culturelles :**

**55 810 €**

- Le Cours Théâtral	1 400 €
- Assolatelier	6 100 €
- Bouche à Oreille	1 670 €
- Centre Pompidou Metz	1 020 €
- Collectif Art	2 450 €
- Cie ENZ	920 €
- Cie Théatr'hall	4 050 €
- Culture 21	3 200 €
- Eclaireuses et Eclaireurs de France	2 470 €
- Ecole de Musique Agrée à Rayonnement Intercommunal	2 850 €
- Harlekin'Art	980 €
- Les Courtisans	800 €
- EEDF GR Ludothèque Metz	2 800 €
- Maison de la Culture et des Loisirs Saint Marcel	7 730 €
- Metz Street Culture	2 200 €
- MJC Metz Sud	1 050 €
- Metz Métropole ( <i>Musée de la Cour d'Or</i> )	1 700 €
- Nan Bara	2 450 €
- Papango	1 800 €
- Permis de Jouer	1 820 €
- Pushing	3 110 €
- Tata	3 240 €

- **DE VERSER** 50 % du montant de la subvention au démarrage de l'opération. Le solde ne sera versé à la fin de l'animation que sur présentation de la fiche bilan statistiques dans le cadre de l'animation estivale 2018 à produire avant le 31 octobre 2018.
- **D'AUTORISER** la perception par la Régie Municipale de Recettes "Jeunesse", de la participation de 2,00 € correspondant au droit d'inscription des jeunes messins à l'Animation Estivale.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz de ne pas verser tout ou partie ou d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **158 720 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

L'Adjointe Déléguée,



Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 6

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**